Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 79 (1970)

Heft: 6

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De semaine en semaine

Soins infirmiers et autres professions paramédicales

Soins généraux

Il ressort d'un récent rapport relatif à l'activité des 38 écoles d'infirmières en soins généraux reconnues par la Croix-Rouge suisse qu'en 1969 ces dernières ont enregistré 1293 admissions dont 41 jeunes gens, alors que la capacité totale de ces centres de formation leur aurait permis de recevoir 178 élèves supplémentaires (1317 admissions en 1968). A fin 1969, 3357 (3308 en 1968) élèves des deux sexes se trouvaient en cours d'études et en 1969, 952 infirmières et infirmiers en soins généraux ont obtenu leur diplôme. 244 candidats et candidates ont abandonné prématurément leurs études, dont 38 pour des raisons médicales. La moitié de ces abandons a été enregistrée au cours de la première année. A fin 1969, l'effectif des monitrices et moniteurs en fonction dans les 38 écoles

s'élevait à 202. Les stages pratiques se déroulent dans 117 hôpitaux et 32 cliniques psychiatriques. De nombreuses écoles fournissent en outre à leurs élèves la possibilité de se familiariser avec divers domaines médico-sociaux

Soins en psychiatrie

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse a reconnu dernièrement sept nouvelles écoles d'infirmières et d'infirmiers en psychiatrie. Depuis l'entrée en vigueur des nouvelles prescriptions concernant la formation en soins psychiatriques, la presque totalité des écoles de cette catégorie professionnelle qui désirent être reconnues par la Croix-Rouge suisse ont reçu la visite d'experts de cette dernière.

In Memoriam

La Croix-Rouge suisse a le pénible devoir de faire part du décès, survenu à Lenzbourg, le 15 juillet 1970, de

Monsieur Hugo Remund

Docteur en médecine
Ancien Médecin-chef de la Croix-Rouge
Ancien Président de la Fondation Croix-Rouge du Lindenhof
Membre d'honneur de la Croix-Rouge suisse

Le défunt qui s'est éteint dans sa 83e année, assuma la fonction de Médecin-chef de la Croix-Rouge de 1940 à 1950 et présida la Fondation Croix-Rouge pour les soins infirmiers du Lindenhof, de 1945 à 1957. Il contribua tout particulièrement à l'organisation du service sanitaire de l'armée, du service de transfusion de sang et du Secours aux enfants. En 1950, la Croix-Rouge suisse lui avait conféré le titre de membre d'honneur en témoignage de gratitude pour les éminents services rendus pendant et après la dernière guerre.

La Croix-Rouge suisse conservera un souvenir très reconnaissant de Feu le Dr Hugo Remund qui demeura attaché à son œuvre jusqu'à ses derniers jours.

Soins en hygiène maternelle et en pédiatrie

Depuis le début de l'année, la Croix-Rouge suisse a enregistré 150 diplômes d'infirmières HMP qui avaient passé leurs examens avant que la Croix-Rouge suisse n'ait reconnu leur école et ont dû de ce fait effectuer une période spéciale de stage dans un hôpital ou un cours organisé par leur association professionnelle, en vue de parfaire leurs connaissances dans le sens des directives actuellement en vigueur.

Infirmières assistantes CC CRS

Au vu d'une récente statistique, il apparaît qu'en 1969, les 18 écoles d'infirmières et d'infirmiers assistantes et assistants CC CRS auraient pu recevoir 47 élèves supplémentaires, contre 63 en 1968. Le 31 décembre 1969, 540 élèves dont 28 jeunes gens se trouvaient en cours de formation (418 l'année précédente). 285 candidates et 12 candidats (soit 49 de plus qu'en 1968) se sont présentés l'an dernier aux examens finals et ont obtenu le certificat de capacité de la Croix-Rouge suisse. 67 candidats ont abandonné leurs études prématurément, dont 14 pour des raisons médicales. 41 infirmières diplômées enseignent à ce jour dans les écoles d'infirmières-assistantes reconnues par la Croix-Rouge suisse.

Nouveau cours de soins infirmiers de Santé publique

L'Ecole genevoise d'infirmières Le Bon Secours annonce son prochain cours de soins infirmiers de Santé publique qui débutera à la mi-janvier 1971.

D'une durée de six mois (mi-janvier à mi-juillet), ce cours est ouvert aux infirmières possédant un diplôme en soins généraux d'une école reconnue par la Croix-Rouge suisse ou aux infirmières possédant un autre titre jugé équivalent. Une expérience professionnelle d'au minimum une année est nécessaire.

Délai d'inscription: 15 novembre 1970

Pour tout renseignement, s'adresser à l'Ecole:

6, chemin Thury, 1206 Genève, téléphone 022 465411

La Croix-Rouge suisse reconnaît de nouvelles écoles de personnel soignant

Lors de sa dernière séance du 26 juin 1970, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a décidé de reconnaître à titre définitif ou provisoire trois nouvelles écoles de personnel soignant dont le programme est conforme aux directives de la Croix-Rouge suisse. Pour la Suisse romande, il s'agit de l'Ecole d'infirmières et d'infirmiers de la Clinique psychiatrique universitaire de Bel-Air à Genève et de l'Ecole fri-

bourgeoise d'infirmières-assistantes à Fribourg et pour la Suisse alémanique, de l'Ecole grisonne d'infirmières et d'infirmiers psychiatriques, à Cazis.

Entraide

Laos

Sur demande du Département politique fédéral, la Croix-Rouge suisse a délégué au Laos, à la mi-juillet, un chirurgien et un médecin-assistant qui ont été affectés à un hôpital où sont soignés principalement des blessés de guerre ressortissant à la chirurgie orthopédique.

Cambodge

Disposant d'une contribution fédérale de Fr. 90 000.— et d'un subside de Fr. 10 000.— provenant de son Fonds des catastrophes, la Croix-Rouge suisse a remis une contribution de Fr. 50 000.— au Comité International de la Croix-Rouge, pour ses interventions en faveur des réfugiés au Cambodge. Notre Société a ainsi donné suite à l'appel que le Comité International de la Croix-Rouge et la Ligue avaient lancé en commun en faveur des 165 000 Cambodgiens et Vietnamiens victimes des événements de guerre.

Brésil

Le Comité International de la Croix-Rouge a entrepris au printemps dernier une mission médicale exploratoire dans diverses réserves d'Indiens d'Amazonie; cette mission a pour but de déterminer quels sont les besoins de ces groupes de population sur le plan médical. La Croix-Rouge suisse a mis à la disposition du Comité International de la Croix-Rouge une somme de Fr. 20 000.— destinée à la couverture des frais de transport de l'équipe. Cette action du Comité International de la Croix-Rouge est également soutenue par les Sociétés nationales de Croix-Rouge d'Allemagne de l'Ouest, de Suède et des Pays-Bas.

Turquie

La première livraison d'éléments préfabriqués destinés à l'installation de centres sociaux communautaires dans les villages dévastés par le séisme de mars 1970 viennent d'arriver sur les lieux. Rappelons à ce propos que les cinq œuvres suisses d'entraide qui ont récolté des fonds en faveur des sinistrés ont décidé de coordonner leur effort et d'édifier un projet conjoint, à la réalisation duquel participent en outre diverses Sociétés nationales de Croix-Rouge et les Autorités turques. A la mi-juillet, deux ingénieurs turcs sont venus en Suisse en vue de s'initier à la mise en place des différents éléments préfabriqués dont seront constitués les futurs centres communautaires.

Roumanie

Comme annoncé dans notre précédente édition, la Croix-Rouge suisse a fait parvenir sans retard en Roumanie plusieurs importants envois de secours dans le cadre de l'aide immédiate aux victimes des inondations de mai 1970. Les fonds dont elle dispose encore seront utilisés pour une œuvre de reconstruction

A cet effet, une délégation composée de représentants des œuvres suisses d'entraide — soit la Croix-Rouge suisse, Caritas, l'Entraide protestante, l'Entraide ouvrière — ayant lancé un appel en faveur de la Roumanie, s'est rendue dans ce pays à la mi-juillet en vue d'y prendre contact avec les autorités compétentes et de déterminer sur place les besoins les plus urgents et les modalités d'une action concrète.

Péron

Aussitôt après la terrible catastrophe qui s'est abattue sur le Pérou à fin mai dernier, la Croix-Rouge suisse a fait parvenir par avion à sa société sœur péruvienne un envoi de médicaments de haute valeur thérapeutique. Elle a en outre expédié par voie maritime 50 tentes et 6000 couvertures. La Croix-Rouge suisse a par ailleurs chargé un médecin suisse en séjour au Pérou de déterminer sur place les possibilités d'apporter encore une aide tangible aux sinistrés dans le cadre de la phase de reconstruction. Il pourrait s'agir par exemple de la réalisation d'un projet de caractère médical ou social, remise en état d'un hôpital, création d'un centre social, etc.

Almanach de la Croix-Rouge 1971

Les éditions française, allemande et italienne de l'Almanach de la Croix-Rouge 1971 viennent de sortir de presse. Leur vente sera comme de coutume assurée en partie par les sections de samaritains qui perçoivent une commission sur chaque exemplaire placé. Les sections Croix-Rouge qui souhaiteraient acquérir cette publication pour leurs propres besoins sont priées de s'adresser à cet effet aux sections de samaritains de leur région ou au Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse à Berne.

Source des photographies: ebh, Comet, F. Martin, H. Schlegel, Cl. Huber, Ed. Widmer



